



N° 14 - Fiche Sport

Boxe Assaut

24 juin 2020

Dispositions spécifiques



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Édouard ANDRÉASSIAN

FFB

Robert GUETTIER

Alain PELAY

Matthieu STIOUI

UNSS

Raphaël Van ELSLANDE

Mourad NAIMI

Fanny RICHAUD

Réfèrent Sport partagé

M Mahmoud EJJABRI

Délégué technique UNSS

Christophe ATRY SD UNSS Loir et Cher

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

LIEN

Dispositions particulières CF UNSS Excellence en Boxe Assaut

Obligations

- Les boxeurs licenciés ou ex licenciés de l'an dernier (n-1) auprès des fédérations de sports de combat de percussion y compris les licenciés amateurs

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Boxe Éducative Assaut collèges / lycées / LP

	COLLÈGE	LYCÉE
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 boxeurs Mixité autorisée Possibilité d'assaut mixte en minimes (B3 autorisé) Minimum B3	4 boxeurs Mixité autorisée Minimum Minime 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. Il peut être licencié à la FFB. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe (il est boxeur). En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.	
RÈGLEMENT	Spécifique UNSS-Boxe assaut Les filles rencontrent les filles et les garçons rencontrent les garçons.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétitions sous forme de tableau de poules, assauts de classement et finales croisées. Poules définies en fonction du poids des boxeurs : 7 kg jusqu'à 70kg chez les filles et au-delà, écart de +ou- 10kg 7 kg jusqu'à 80 kg chez les garçons et au-delà écart de +ou- 10kg En cas d'écart supérieur et dans l'intérêt des rencontres, La CMN proposera aux collèges concernés des poules avec des écarts de poids plus importants. Classement de l'équipe obtenu uniquement par les points de chaque boxeur	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique minimum + quotas de la CMN Si championnat inter académique seront qualifiés les deux premiers	
NOMBRE D'ÉQUIPES	18 au maximum + DOM TOM	20 au maximum + DOM TOM
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Équipe Établissement collège	Champion de France UNSS Équipe Établissement lycée Champion de France UNSS des LP Équipe Établissement

Championnats de France UNSS Sport Partagé Boxe Éducative

Assaut

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>Pour les élèves en situation de handicap : Benjamins / Minimes / Cadets Possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe Pour les élèves valides : Benjamins / Minimes / Cadets 1</p>	<p>Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : Minimes 2 / Cadets / Juniors / Seniors</p>
	<p>2 compétiteurs : 1 élève en situation de handicap (reconnaissance MDPH) associé à 1 élève valide Mixité : facultative</p>	
JEUNE JUGE	<p>Possible de venir avec : 1 Jeune Juge certifié académique Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur</p>	
JEUNE COACH - CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe (il est boxeur). En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.</p>	
RÈGLEMENT	<p>Règlement BEA.UNSS 1 - Tableau des classifications pour les ESH 2020</p>	
TENUE DE COMPETITION	<p>Cf règlement fédéral (II, B : tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>Rencontre sous forme de poule 1 round de 3 minutes : chaque coach à une minute de temps mort à prendre obligatoirement. Le coach peut être un jeune et/ou un adulte référent (2 personnes maxi)</p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Invitation de toutes les AS qui auront justifié d'une participation à une compétition « sport partagé » au niveau départemental et/ou académique</p>	
NOMBRE D'ÉQUIPES	<p>8 équipes de 2 au maximum en collège et lycée</p>	
TITRES DÉCERNÉS	<p>Champion de France « » Catégorie Collèges Sport Partagé</p>	<p>Champion de France « » Catégorie Lycées Sport Partagé</p>

Championnats de France UNSS Excellence Boxe Assaut

Dispositions particulières CF UNSS Excellence en Boxe Assaut

Obligatoirement en Excellence

- Les boxeurs licenciés ou ex licenciés de l'an dernier (n-1) auprès des fédérations de sports de combat de percussion y compris les licenciés amateurs

	COLLÈGE	LYCÉE
COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 boxeurs Mixité autorisée Possibilité d'assaut mixte en minimes (B3 autorisé) Minimum B3	3 boxeurs Mixité autorisée Minimum. Minime 2
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe qualifiée Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. Il peut être licencié à la FFB. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe (il est boxeur). En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.	
RÈGLEMENT	Spécifique UNSS-Boxe assaut Les filles rencontrent les filles et les garçons rencontrent les garçons.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétitions sous forme de tableau de poules, assauts de classement et finales croisées. Poules définies en fonction du poids des boxeurs : 7 kg jusqu'à 70kg chez les filles et au-delà, écart de +/- 10kg 7 kg jusqu'à 80 kg chez les garçons et au-delà écart de +/- 10kg En cas d'écart supérieur et dans l'intérêt des rencontres, La CMN proposera aux collègues concernés des poules avec des écarts de poids plus importants. Classement de l'équipe obtenu uniquement par les points de chaque boxeur	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique minimum + quotas de la CMN Si championnat inter académique seront qualifiés les deux premiers	
NOMBRE D'ÉQUIPES	18 au maximum + DOM TOM	20 au maximum + DOM TOM
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Équipe Excellence collège	Champion de France UNSS Équipe excellences lycée

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Académiques ou Inter-académiques par les SR:

Xxxxxx pour les collèges et lycées

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Passerelles

La certification de niveau académique UNSS permet le titre de Jeune Juge/Arbitre Régional de boxe assaut. Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité départemental ou régional (service formation)

La certification de niveau national UNSS permet le titre de Jeune juge/jeune arbitre National de boxe assaut

Innovation

Des supports pédagogiques seront placés sur OPUSS en septembre 2020

- CIRCUIT TRAINING BOXE
- AERO BOXE

Annexe 1

**Association Sportive championne de France en 2019 et 2020 aux
Championnats de France par Équipe d'Établissement, dans la même
catégorie d'âge,
non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de
France UNSS par Équipes d'Établissement**

NÉANT

Annexe 2

Associations Sportives étant classées championnes « excellence » en 2020 dans la même catégorie d'âge, non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

NÉANT

MODALITÉS DE QUALIFICATION	Invitation de toutes les AS qui auront justifié d'une participation à une compétition « sport partagé » au niveau départemental et/ou académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	8 équipes de 2 au maximum en collège et lycée	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France « » Catégorie Collèges Sport Partagé	Champion de France « » Catégorie Lycées Sport Partagé

Annexe 3

**Associations Sportives n'ayant pas assisté
au Protocole en 2020
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

Annexe 4

**AS ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en 2020 et
n'étant pas autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

Annexe 5 – Règles spécifiques Boxe Assaut



La commission mixte nationale et en particulier le référent UNSS SPORT PARTAGE après avoir obtenu lors de l'inscription UDB pour le CF sport partagé, le type de handicap du boxeur ou de la boxeuse, se positionnera pour la meilleure gestion possible des assauts.

En concertation avec les animateurs responsables, les Jeunes Coaches et les boxeurs, des contraintes seront adaptées afin d'équilibrer le rapport de force. Il sera possible de les ajuster au fil des rounds.